

Je trie FERME !

Campagne de collecte

des déchets agricoles 2020

EN LOIRE ATLANTIQUE

À NOTER DANS VOTRE AGENDA !

1^{re} PÉRIODE
25 AU 29 MAI 2020

Emballages Vides de Produits Phytoprotecteurs (EVPP)

- Bidons de moins de 25 litres : ouverts, rincés, égouttés. Mis en saches sans les bouchons.
- Fûts plastique ou métal de 30 à 300 litres : vidés et fermés avec leur bouchon. Extérieur nettoyé. En sache, ou à l'unité pour les gros contenants.
- Bouchons, sacs, boîtes, opercules, diffuseurs et pièges (carton, papier, plastique, aluminium) : vidés, en sache. Ne pas les mélanger avec les bidons.

Emballages Vides de Produits d'Hygiène en Elevage Laitier (EVPHEL)

- Bidons ouverts, rincés, égouttés. Mis en sache sans les bouchons (ou à l'unité pour les gros contenants).
- Ne pas les mélanger avec les EVPP.
- Bouchons dans une sache à part.

Big-Bags d'engrais et de semences

- Big-Bags de 500 ou 600 kg pliés en 3 et ficelés par 10.

Sacs d'engrais en plastique

- Sacs de 25 à 50 kg ficelés par 50.

Sacs de semences en papier

- En fagots ficelés de 50 sacs (valorisation matière), ou en saches (valorisation énergétique ; possibilité de les mélanger avec les bouchons, boîtes...).

2^e PÉRIODE
2 AU 6
NOVEMBRE 2020

Bâches d'ensilage

- Balayées, sèches, en paquets pliés et ficelés.

Enrubannage

- Secoués, pliés, roulés, en saches ou en balles.

Ficelles et filets

- Propres, dans des saches séparées pour ne pas les mélanger entre eux.

ET
TOUTE L'ANNÉE

PPNU et EPIU

Si vous en détenez, inscrivez-vous auprès de votre distributeur habituel

Déchets de soins vétérinaires

Contactez votre groupement de producteurs

Filets paragrêle

Collecte possible dès 2,5 tonnes de filets regroupés, soit l'équivalent de 5 ha de vergers.

Gaines souples d'irrigation

Collecte possible dès 3 tonnes de gaines souples regroupées, soit l'équivalent de 30 km, ou 30 m³.

Pneus

Rendez-vous sur l'onglet « Pneus » de la page www.jetrieferme.fr.

3^e PÉRIODE
16 AU 20
NOVEMBRE 2020

Emballages Vides de Produits Phytoprotecteurs (EVPP)

- Bidons de moins de 25 litres : ouverts, rincés, égouttés. Mis en saches sans les bouchons.
- Fûts plastique ou métal de 30 à 300 litres : vidés et fermés avec leur bouchon. Extérieur nettoyé. En sache, ou à l'unité pour les gros contenants.
- Bouchons, sacs, boîtes, opercules, diffuseurs et pièges (carton, papier, plastique, aluminium) : vidés, en sache. Ne pas les mélanger avec les bidons.

Emballages Vides de Produits d'Hygiène en Elevage Laitier (EVPHEL)

- Bidons ouverts, rincés, égouttés. Mis en sache sans les bouchons (ou à l'unité pour les gros contenants).
- Ne pas les mélanger avec les EVPP.
- Bouchons dans une sache à part.

Big-Bags d'engrais et de semences :

- Big-Bags de 500 ou 600 kg pliés en 3 et ficelés par 10.

Sacs d'engrais en plastique

- Sacs de 25 à 50 kg ficelés par 50.

Sacs de semences en papier

- En fagots ficelés de 50 sacs (valorisation matière), ou en saches (valorisation énergétique ; possibilité de les mélanger avec les bouchons, boîtes...).



+ D'INFOS

Pour connaître
les sites de collecte
à proximité de chez vous
en 3 CLICS sur :

www.jetrieferme.fr

1. Cliquez sur "prochaines collectes"
2. Cliquez sur la collecte qui vous intéresse
3. Cliquez sur "Télécharger"

Opérations de collecte organisées grâce au partenariat de :

ADIVALOR, Région des Pays de la Loire, Union des Cuma, FDSEA, Jeunes Agriculteurs, MSA, Agri Estuaire SAS, Agrial, Bernard Agriservice, CAMN, Coop d'Herbauges, Coop Avenir, Ouary SAS, Ouest Agro, Pelé agri-conseil, STA, Val Nantais, Vegam.



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE